L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 AOUT 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Denoux,
Propriétaires-Editeurs,

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 18 AOUT 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons, vendredi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1892-93 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

UN GRAND PAYS QUI A SES NERFS.

(ARTICLE DU "TEMPS" DU 3 AOUT.)

Tout fait croire, à l'heure actuelle, que le conflit avec Siam est à la veille d'un apaisement définitif et que les questions accessoires, mais d'une si haute importance, qui avaient surgi à ce propos entre l'Angleterre et la France sont entrées dans la voie d'un accommodement équitable. Il paraît, à lire le compte rendu de la séance de la Chambre des communes, et surtout à parcourir les articles des principaux organes de la presse de Londres, qu'il se produit un certain changement de front dans le sentiment public et que désormais ce sera moins le gouvernement de la République française qui sera l'objectif des virulentes attaques du chauvinisme anglais que le cabinet de M. Gladstone et même lord Rosebery, ce ministre des affaires étrangères dont on semblait vouloir faire le tuteur providentiel des intérêts de l'empire britannique et le continuateur fidèle de la politique de lord Salisbury.

Cette détente, tout au moins momentanée, nous permet de revenir avec plus de liberté d'esprit et avec moins de risque de provoquer des malentendus que nul ne déplorerait plus que nous à un problème dont l'opinion publique est saisie depuis quelque temps. Il est incontestable que dans cette phase des relations internationales de la France et de l'Angleterre, la presse et les hommes politiques de ce dernier pays ont trahi une excitation, se sont livrés à des emportements, ont tenu un langage qu'on se serait fait scrupule de leur prêter d'avance.

Et, ma, que l'on nous comprenne bien: nous ne prétendons nullement que, soit avant dans l'affaire de l'absence prolongée de lord Dufferin, soit dans la controverse siamoise, il ne se soit pas rencontré dans la presse française des organes mal avisés et mal inspirés pour froisser les légitimes susceptibilités de nos voisins; nous ne prétendons pas davantage que toute la presse britannique ait pris part au concert peu harmonieux de récriminations et de dénonciations dont nos oreilles sont frappées depuis quelques semaines. Ce que nous soutenons, et cela pièces en mains, c'est que de ce côté du détroit il ne s'est pas trouvé un seul journal important et jouissant d'un crédit reconnu en matière de politique étrangère, il ne s'est surtout pas trouvé un seul politicien même infime pour adopter à l'égard de l'Angleterre le ton que quelques-uns des plus grands journaux et quelques-uns des hommes d'Etat les plus en vue du Royaume-Uni ont pris et prennent encore à l'égard de la France.

Les preuves, il ne serait que trop facile de les multiplier. Peu désireux de renouveler avec nos confrères une controverse éminemment stérile, nous nous contenterons de rappeler les faits et gestes, pendant cette période, d'un membre conservateur du Parlement qui n'est pas le premier venu, M. Georges Nathaniel Curzon.

Ancien sous-secrétaire d'Etat des Indes, c'est l'un des espoirs du jeune torysme. Il a franchi d'un bond l'espace qui sépare les bancs de l'Université de la Chambre des communes. Grand voyageur, ou plutôt grand touriste et *globe trotter* éminent, il a rapporté de ses rapides excursions de vacances des livres sur la Perse, sur l'Extrême-Orient, qui ont fait de lui l'une des autorités favorites de cette espèce trop nombreuse de politiciens qui discutent sans cesse l'équilibre asiatique et flairent à distance les subtils complots de la Russie et de la France contre l'influence et bienfaisante Albion. M. Curzon n'est peut-être pas tout à fait le grand homme de 1re classe, l'oracle infaillible, que son ton décisif et suffisant et ses allures cassantes donneraient à penser; mais enfin c'est un personnage passablement en vue: il aspire à une grande place dans le prochain cabinet tory, il l'aura probablement, et il devrait retourner sept fois sa langue dans sa bouche et se tenir comme dans son encrier avant de parler d'une grande nation voisine et amie dans des termes outrageants.

Eh bien, c'est lui qui, à la chambre de commerce de Londres, a gracieusement comparé la France à un voleur avec effraction, qui dans le dernier numéro de la *Nineteenth Century* parle de l'hystérie française, déclare que notre conduite à l'égard du Siam a excité l'indignation du monde civilisé et nous prête l'intention délibérée de nous ruer, au moment propice, sur l'Angleterre. Le plus étrange, c'est que ce langage a reçu l'approbation de la plupart de ceux qui ont parlé au nom de l'opinion publique et n'a guère été sévèrement réprouvé que par un indépendant comme M. Labouchère.

D'où vient un tel état d'esprit? Il y a d'abord, sans doute, la foi naïve qui est à la base de toutes les opinions et de tous les actes de l'Angleterre en cette matière, cette foi qu'on définissait spirituellement en disant: Les intérêts de l'empire britannique sont des droits sacrés; tout droit qui entre en conflit avec un de ces intérêts n'est plus qu'une usurpation, qu'un acte de brigandage, qu'une atteinte à la moralité internationale. Toute terre vacante appartient implicitement à l'Angleterre; elle se réserve de faire valoir à son heure ses droits; il n'y a point de prescription contre eux.

Il est vrai que cette théorie, plus ou moins consciente, plus ou moins formulée, est au fond de l'esprit de tout bon Anglais; mais, elle y a toujours été et par conséquent cela ne suffit pas à expliquer pourquoi nous assistons à cette heure à une explosion toute spéciale de chauvinisme agressif. La vérité est que l'Angleterre est en proie à une sorte de nervosité générale que n'explique que trop l'ensemble des circonstances et qui désagrège d'une façon fâcheuse sur sa politique au dedans et au dehors. Au dedans, on l'a vu à l'acrimonie des débats soulevés par le home rule, qui ont abouti l'autre jour au scandale du pugilat à la Chambre des Communes. Au dehors, nous en voyons les effets dans les polémiques à propos du Siam.

Il n'est pas trop aisé de discerner les causes de cet état d'âme. Toute une partie du peuple anglais est passionnément hostile à l'établissement du *home rule*, où elle voit une atteinte irrémédiable à l'unité nationale et à la suprématie britannique. C'est une révolution, et elle en augure bien d'autres qui transformeraient radicalement l'antique et glorieuse constitution de l'Etat et de la société en Angleterre.

Ajoutez à ce malaise moral un malaise matériel trop certain. L'agriculture est en pleine crise. Le désastre du marché américain, les inquiétudes nées de la question de l'argent aux Etats-Unis et aux Indes, résagissent d'une façon très grave sur la Cité. Les faillites des banques australiennes, celles des grandes sociétés immobilières, les retards apportés à la liquidation Baring par les troubles de la république Argentine, tout cela contribue à une situation qui n'a point eu d'analogue depuis vingt-sept ans. Et voilà qu'une immense grève des charbonnages menace de paralyser toute l'industrie. Comment s'étonner que dans de telles conditions l'atmosphère soit surchargée d'électricité?

Les affaires du Siam ont fourni une issue à cette fermentation universelle. C'est nous qui avons cessé les premières éclats de ce mécontentement interne, mais ce serait se tromper que de prendre trop au tragique et d'attribuer exclusivement à un mauvais vouloir individuel les effets d'une nervosité toute générale.

La célébration de la Fête de l'Assomption, à Covington, Lne.

(Correspondance de l'*Abeille*.)

Covington, Lne, 16 août 1893.

MM. les Editeurs,

Je voulais vous parler, aujourd'hui, des récoltes, qui s'annoncent très bien dans certaines parties de la paroisse, et moins favorablement dans d'autres; je me proposais, aussi, de vous entretenir encore des améliorations qu'on remarque et des bâtisses qui s'élèvent, presque continuellement, dans notre petite ville, mais je renvoie mes informations à une autre date, car j'ai hâte d'en venir à la célébration de cette solennité de notre chère Eglise catholique—l'Assomption.

Et bien! je suis heureux et fier de vous dire que la Fête de la Vierge Marie—la Mère de ceux qui n'ont plus de mère, la consolation, l'appui, l'espoir des affligés—a été célébrée à St-Pierre avec plus de ferveur et de pompe que jamais. J'insiste sur le mot *jamais*. Le curé—le Rév Père Koegerl—s'est montré à la hauteur de la circonstance.

Il n'y avait pas un siège qui ne fût occupé. Une partie de l'auditoire—beaucoup plus grande que d'habitude—a dû rester debout pendant toute la cérémonie.

Le professeur Hano Dieler, dont l'obligeance égale l'habileté, tenait l'orgue. Il avait fait choix de la petite messe solennelle de Luigi Bordèse. Le chœur se composait de Mme Théodore Lanaux, Mme Hermann Kahlé, Miles Anna Saulet, Marguerite Roubion, Cécile de Fuentes, Annie Prévost, Alice Larousini et Cécilia Roubion. Passions nous en avoir, souvent, un semblable!

Mlle Jennie Prévost a chanté le *O Salutaris* avec goût et distinction. Elle a un organe charmant, qui n'attend que le développement.

J'ai entendu faire des observations où ne peut plus flatteuses sur la voix de Mme Lanaux—voix que la culture rendrait digne des centres renommés.

Mme Urbain Larousini, qui met, invariablement, son magnifique talent au service de ceux qui en invoquent l'aide, a chanté le *Veni Creator* et l'*Ave Maria* de Gounod. J'ai eu le plaisir de l'entendre, le même jour, dans une maison particulière où elle a laissé, au souvenir qui ne s'y effacera pas de si tôt. Quelle artiste et quelle nature d'artiste! Je vous félicite, messieurs, de l'avoir dans votre métropole.

Votre confrère Kentzel, cœur généreux, esprit libéral, défenseur ardent des intérêts de la paroisse St-Tammany, vous donnera, samedi prochain, les détails complets de la Fête, dans son journal, le *Farmer*. Je signale, d'avance, à vos lecteurs, le compte rendu qui nous est annoncé.

UN COVINGTONIEN.

LOUISIANE.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 12 août:

A Waterloo, pendant la pluie de jeudi dernier, le vent était si violent qu'il a versé, nous dit-on, la canne et le coton.

On craint que les pluies actuelles ne continuent; elles peuvent nuire au coton, elles retarderont l'ouverture des gousses et les feront même tomber.

M. J. H. Glantin est un fermier habile; il a de superbes vaches de Jersey qui lui donnent un excellent lait dont il fait un beurre de première qualité.

Les sucres obtenus par M. Glantin, dans cette nouvelle industrie, l'engagent à grossir le nombre de ses vaches et à faire en grand le commerce du beurre. Le sien se place à d'excellentes conditions sur le marché.

—Nous osons prédire que le temps n'est pas éloigné où les fermiers de la Pointe-Coupée produiront chez eux la viande qui leur est nécessaire pour leur consommation. Au prix où le coton se vend aujourd'hui, ils ne peuvent espérer aucun profit. Acheter la viande à 12 sous et souvent davantage est une manière trop dispendieuse, spécialement lorsque nous pouvons élever, chez nous, tout ce qu'il nous faut, à peu de frais. Dans une paroisse comme la nôtre, où la culture du maïs est aisée et où l'herbe croît en abondance, il est très-facile d'élever des animaux de toutes sortes. Les fermiers ne devraient jamais se trouver dans la nécessité d'acheter une livre de viande.

—Le *Valley of the Teche*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 12 août:

Le professeur Kuapp ayant déclaré qu'il était prêt à élever une usine centrale à Pont Breaux s'il peut trouver assez de cannes pour l'alimenter, le juge Boardier s'est mis à l'œuvre pour voir ce qu'il serait possible d'obtenir. Dans trois jours, il a obtenu des promesses certaines pour environ 1,500 arpents de cannes. C'est que presque tous les habitants sont pourvus de plant; tout ce qui est disponible, en fait de plant, est déjà vendu à $50 ou $60 l'arpent. M. A. Durio à lui seul, garantit 500 arpents. M. Paul de Clouet, qui a une grande habitation près d'ici, adéclaré que si M. Knapp veut étendre une ligne ferrée jusqu'à "l'Anse St-Clair," lui et ses voisins peuvent fournir 2,500 arpents: ce qui ferait 2,000 arpents.

Du reste, toutes les terres de la paroisse St-Martin étant propres à la culture de la canne, il n'y a pas le moindre doute qu'une usine centrale, ici, aurait à sa disposition plus de cannes qu'elle n'en pourrait travailler.

L'Entreprise, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 août:

Le Capt. C. T. Cade nous apprend que non seulement M. Camille Berard a fait don d'un site pour y élever une usine centrale, mais que le jury de police a décidé, à la majorité des voix, d'exempter l'usine de toute taxe, pendant dix ans.

De plus, il sera construit un chemin de fer d'une longueur de huit milles, à seule voie, qui parcourrait les environs et rendrait facile le transport des cannes à la sucrerie centrale.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 12 août:

Voici l'état où se trouve à peu près la région inondée, du côté de la Nouvelle Rivière.

On n'a pas exagéré les dégâts faits par l'inondation. Tout le pays n'est qu'une scène de dévastation.

On a aussi perdu beaucoup d'animaux et quelques fermiers ont été terriblement éprouvés sous ce rapport. Cependant il y a moins de pertes qu'on ne l'avait cru, pendant l'invasion des eaux.

Certains animaux, qu'on avait considérés comme noyés, ont reparu. Ils avaient pu se réfugier dans des endroits qui étaient à l'abri de l'eau. Malheureusement, bon nombre de ces bêtes sont mortes depuis, pour avoir mangé du maïs et des herbes qui étaient devenus malsains par suite de leur long séjour sous l'eau.

Quant aux barrières, aux ponts, la perte est également forte.

La seule consolation que ces malheureux peuvent trouver dans leur infortune, c'est qu'il aurout au moins de meilleures barrières et des résidences plus saines, plus solides, qu'auparavant.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais, jusqu'ici, égalé le nombre des cures merveilleuses et des ventes immenses faites chaque jour.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

DOUBLE EXÉCUTION CAPITALE EN FRANCE.—On lit, dans l'*Autorité*, de Paris, du 5 août:

L'exécution de Claeys et Degroote, les assassins de la dame Wiart, servante du curé de Hautmont, a eu lieu, hier matin, ainsi que nous l'avions annoncé.

A une heure, le gardien en chef de la prison d'Avesnes a réveillé les condamnés en présence des magistrats.

Claeys s'est écrié: "On va exécuter un innocent! "Puis, apercevant Degroote, il lui reprocha son crime. Degroote se contenta de sourire.

Le départ a eu lieu, à 1 heure 50, dans deux voitures. Dans la première, le parquet; dans la deuxième, les condamnés, deux vicaires et M. Deibler. Six gendarmes à cheval escortaient la voiture. Pendant le trajet, les condamnés ont bu du rhum et prié. Degroote a fumé une cigarette.

A Hautmont, une foule considérable avait envahi, hier soir, dès six heures, les places, les rues, les estaminets. A onze heures, deux pelotons de 4e cuirassiers, de Valenciennes, ont débouché à la place Sainte-Anne, lieu de l'exécution; à minuit est arrivé un bataillon de 1456 d'infanterie de Maubeuge.

On a eu grand'peine à maintenir l'ordre parmi la foule houleuse qui s'installait sur tous les réverbères, s'accrochait aux saillies des maisons.

Le montage de la guillotine est terminé à trois heures et demie. Les condamnés arrivent un quart d'heure après et sont conduits dans le bureau du maréchal des logis de gendarmerie.

Claeys, sombre mais résigné, laisse procéder à la toilette. Il dit seulement au bourreau: "Tu peux lier mes membres, tu ne lieras pas mon âme immortelle."

Degroote, refusant toute assistance, retire lui-même sa veste.

A quatre heures trente-cinq, les condamnés remontent en voiture. Ils sont arrivés ainsi jusqu'à quelques mètres de l'échafaud.

Degroote refuse l'assistance des aides et descend seul; il est très pâle, mais il marche fermement. Il a un violent mouvement de révolte quand sa tête est engagée dans la lunette.

Une partie de la foule crie: "Vive la France!"

Claeys, resté dans le fourgon pendant l'exécution de Degroote, marche d'un pas assez ferme. Mais il résiste énergiquement sur la bascule; on a grand'peine à lui engager le cou dans la lunette. La double exécution est terminée à quatre heures quarante.

Le cortège se forme avec une escorte de gendarmes et de cuirassiers et se dirige vers le cimetière. Sur le parcours, un piquet d'infanterie maintient la foule qui semble impressionnée.

Les cadavres réclamés par la Faculté de Lille, sont soumis à des expériences anatomiques dans l'abri servant de remise aux outils des fossoyeurs, puis expédiés à Lille.

Plusieurs accidents sans gravité se sont produits la nuit dans la foule, occasionnés par des chutes et des coups de pied de cheval.

METTEZ DIX CENTIMES!—Un brave bourgeois de Paris, M. L....., demeurant rue Lecomte, se rendait, récemment, au Hoie, accompagné de sa femme et de ses deux enfants. Comme la famille passait devant un de ces distributeurs automatique, placés un peu dans tous les quartiers de Paris, un des enfants voulut avoir une tablette de chocolat. Les deux sous furent jetés dans le trou. La tablette de chocolat ne sortit pas.

Un gardien de la paix passait par là. M. L..... le hela et le pria de constater que, si l'appareil gardait les deux sous, en retour il ne rendait rien.

—Remettez une pièce dans la machine, dit le gardien. Vous n'avez pas su, sans doute, la faire marcher.

M. L..... y consentit. La seconde expérience donna le résultat de la première.

Les enfants faisaient la moue, et M. L..... commençait à s'impatienter. Il parla de briser la mécanique. Un rassemblement de curieux se forma. Survint un sous-brigadier. Celui-ci, mis au courant, dit à M. L.....:

—Voyons! ça doit fonctionner, pourtant. Mettez donc encore dix centimes.

Cela fait six sous, et la machine ne donna rien, cette fois encore.

La colère de M. L..... monta au diapason le plus aigu. Il alla même jusqu'à comprendre les agents dans ses malédictions, et les accusa d'être complices du distributeur.

Résultat: il fut, lui et sa famille, conduit au poste, où procès-verbal lui fut dressé pour outrages aux agents de la force publique. Il passera ainsi en police correctionnelle pour avoir voulu, contre argent, donner une tablette de chocolat à son fils.

UN OURS DANS UN FIACRE.—Dans le but d'augmenter ses émoluments, le nommé Haja, employé chez le lutteur Marseille, actuellement installé à Levallois Perret, France, n'avait rien trouvé de mieux que de dérober à son patron un ours et de l'exhiber dans les rues.

Mais désirant opérer sur un champ plus vaste, ce singulier cornac avait pris un fiacre, et s'y était bravement installé à côté de son ours, un animal de proportions gigantesques.

Il arriva, en ce grotesque équipage, jusqu'à l'avenue Victor-Hugo, non sans être, comme bien on pense, suivi par une foule aussi bruyante que nombreuse.

Notre homme commençait donc à faire "travailler" son pensionnaire, quand deux agents survinrent, et, après des explications qu'ils jugèrent, sans doute, insuffisantes, conduisirent (toujours en voiture) le quadrupède et son dompteur au commissariat de la porte Parmentier.

Le secrétaire était absent, et le commissaire, M. Dupouy, n'étant pas de service, il fallut se diriger chez M. Delamare, commissaire des Bassins Tontefois, en manière de protestation, l'ours ne se retira qu'après avoir commis des incongruités du plus mauvais goût.

Mais on n'en avait pas fini avec les incidents: il se faisait tard, et, soit que le cocher ait pressé l'allure de son cheval, soit que l'ours, qui était, on s'en souvient, d'un poids respectable, ait voulu se déplacer, la voiture culbuta. Et voilà agents, cornac et quadrupède par terre, à la grande joie d'une foule qui suivait, en courant, cette exhibition devenue gratuite.

La réinstallation de notre voyageur à quatre pattes demanda quelque temps, et on arriva au commissariat.....après sa fermeture.

Le brigadier, qui, apparemment, doit connaître le décret ministériel interdisant l'exhibition des ours, même muselés, après dix heures du soir, a dressé procès-verbal et a fait réintégrer le dompteur improvisé chez son patron, et l'ours dans sa cage.

LAPIDÉ.—Un crime horrible a été commis à Vierzon, France. Un domestique se rendant au chantier de son patron, le sieur Denis, a trouvé, près du canal, au milieu d'un tas de pierres de taille, un cadavre dont la tête ne formait plus qu'une bouillie affreuse. Le reste du corps était presque à nu. Autour du cadavre, de menus objets étaient épars. Les autorités, prévenues, se sont transportées sur les lieux. L'enquête a établi que la victime était étrangère à la localité. La tête a été écrasée à l'aide d'une pierre pesant trente kilos. Toutes les poches du cadavre ont été retournées: le vol est donc le mobile du crime. On sait que l'individu assassiné avait fait, la veille, de nombreuses stations dans les cabarets, avec des marchands de chansons—deux hommes et une femme. La gendarmerie s'est mise à leur recherche et les a arrêtés bientôt. Un des hommes avait son pantalon taché de sang; le tablier de la femme était maculé aussi. La victime, d'après les papiers trouvés sur le cadavre, serait un nommé Delbrouch, âgé de cinquante-sept ans, originaire de Carvin et demeurant à Lille. Le parquet de Bourges, avisé, poursuit l'enquête.

DRAME CONJUGAL.—Le hameau de Ba[illegible], France, vient d'être le théâtre d'un dramatique événement.

Le nommé Déléage, passementier, qui vivait, depuis quelque temps, en mauvaise intelligence avec sa femme, se rendit, dès la première heure, à un endroit où elle devait passer avec sa fille, et tira sur elles quatre coups de revolver, sans les atteindre.

Rendu furieux par sa maladresse, Déléage se précipita sur sa femme et la frappa de plusieurs coups de couteau.

Aux cris des victimes, des passants arriveront et arrêtèrent l'assassin, qui fut remis à la gendarmerie.

D. H. Holmes

SEULEMENT 2 Jours de Ventes Exceptionnelles De Coupons, Cette Saison, Après Aujourd'hui,

VENDREDI

DE TELLES VENTES DE COUPONS

Comme celle-là
NOUS N'EN AVONS JAMAIS EUES!
Tous les Coupons,
Tous les Lots Dépareillés
Et tous les Odds and Ends

Doivent être Vendus!

NOTEZ CES RÉDUCTIONS:
Il n'y en a que quelques-unes
Des Milliers que vous
Constaterez sur nos

COUPTOIRS DE COUPONS A BARGAINS 35 COMPTOIRS DE COUPONS A BARGAINS

Lots désassortis de Chaussures
Rouleaux de Nattes à 1-5 des anciens prix
Coupons de Dentelles
Coupons d'Etoffes de Noir à 1-5 des anciens prix
Coupons d'Articles de Blanc à 2-3 des anciens prix
Coupons moins de 8 yards Etoffes se lavant à 1-3 des anciens prix
Coupons de Soieries à 1-3 des anciens prix
Robes et patrons simples Etoffes à Robes qui se vendaient $22 50 se vendront $6 25
3,000 Mouchoirs qui valaient 20c en vaut 10

Jamais de tels Bargains! Jamais de pareils Articles!
Jamais de semblables Prix!

LA MISÈRE.—Le quartier de Belleville, [illegible]

Au No 69 de la rue Pelleport est un petit magasin de mercerie modestement achalandé, tenu par Mme Vaillant, âgée d'une quarantaine d'années. Cette dame, qui est mère de trois enfants, voyait ses affaires péricliter de jour en jour, et, dernièrement, elle ne put acquitter le montant de son terme. En outre, elle avait fait, dans le quartier, de nombreuses dettes; ses créanciers, devenant de plus en plus pressants, l'importunaient de leurs visites continuelles. Quelques-uns, ayant le cœur ouvert à de bons sentiments, consentaient bien à lui accorder tous les délais qu'elle sollicitait, mais d'autres, impitoyables, s'en allaient toujours la menace à la bouche.

Le lundi soir, une personne à qui Mme Vaillant devait une faible somme, menaça de la faire saisir. Elle vit sa boutique déjà fermée, son commerce définitivement ruiné, ses enfants sans abri et sans pain, et cette sinistre vision lui fit perdre complètement l'esprit. Elle résolut d'en finir avec une existence qui lui pesait de plus en plus et de faire partager son sort tragique à ses trois enfants, un garçonnet de neuf ans et deux fillettes de neuf et quatre ans.

Après avoir fermé son magasin, elle se retira dans une sorte d'arrière boutique lui servant, tout à la fois, de chambre à coucher et de salle à manger. Elle commença par calfeutrer soigneusement toutes les issues au moyen de vieux linges; puis, quand ses enfants furent endormis, elle allumas, au milieu de la pièce, deux réchauds remplis de charbon de bois acheté avec les quelques sous qui restaient de la maigre recette de la journée.

Elle s'étendit, ensuite, sur son lit, attendant la mort.

Mais l'infortunée mercière avait mal pris ses précautions; le gaz acide carbonique, filtrant par quelques ouvertures que Mme Vaillant avait négligé de boucher, se répandit, bientôt, dans la maison, donnant l'alarme aux voisins. Ceux-ci étaient, d'ailleurs, prévenus, la mercière ayant annoncé, à plusieurs reprises, son intention d'en finir, avec l'abominable existence qu'elle menait.

Le concierge enfonça la porte du logement, et pénétra dans l'arrière boutique, suivi de plusieurs locataires. Mme Vaillant respirait encore, le petit garçon et la fille aînée n'étaient qu'évanouis; la fillette de trois ans n'avait plus qu'un souffle de vie.

Deux médecins appelés en toute hâte, prodiguèrent leurs soins à ces infortunés. Sur l'ordre de M. Tirache, commissaire de police, toute la famille fut, ensuite, transportée à l'hôpital Tenon.

La plus jeune des filles, nommée Henriette, expirait quelques minutes après son arrivée dans l'établissement.

Interrogée par le commissaire de police, la mère a conté, en pleurant, sa vie de misère et de souffrances, et elle a narré tous les détails de son funeste projet.

En attendant son rétablissement, elle restera à l'hôpital, consignée à la disposition de la justice.

Chez le coutelier.

—Vous savez, madame Béchamot, que le monsieur du troisième veut divorcer.

—Tiens! pourquoi?

—Sa femme boit.

—Parbleu! c'est pas étonnant; elle s'est mariée malgré sa mère et a dû, tout d'abord, faire trois consommations respectueuses.

—Trois, déjà?

Bébé refuse énergiquement de cultiver l'alphabet.

—Maman, tu me l'enseigneras à table.

—A table?

—Tu dis toi-même, toujours, qu'il ne faut rien apprendre entre ses repas!

Dictionnaire de Charenton:

—Ténor.—Crieur public.

Les politiciens français ne dédaignent pas de cultiver le calembour.

Il était question des élections.

Je crois, dit un rentier, que ce sera la terminaison de plus d'un radical.

L'Agua Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes, et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

HY WELLMANS, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.

Banque d'Epargnes Teutonia,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127 RUE DE LA COMMUNE 127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur.
16 juil—1 P

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 3me étiquette
1er nov 92—1 an—mer.ven.dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
1er sept

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé $500,000 00
Actif, 1er janvier 1893 ..... 1,019,603 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.
18 janv 93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $3,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

THE Photo Co. P. E. CARRIERE, ADMINISTRATEUR.
Coin des rues Canal et Bourbon,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
16f ma...6fps dim mer

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Représentant. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Montres Américaines Waltham,
—FAITES SPECIALEMENT POUR—
O. H. Hill
—BIJOUTIER—
113 et 115 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans.
Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.

Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.

Diamant au cadre, or massif	35 00	Montre plaquée or	15 00
Montre en or massif, 14 Karat	25 00	Montre en argent, massif	10 00
Montre en or massif, 10 Karat	20 00	Montre Silverine	5 00

Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.

Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne:

Montre en or, massif, 14 Karat	40 00	Montre plaquée, 14 Karat	20 00
Montre en argent, massif	10 00	Montre plaquée, 10 Karat	16 50

Avec garantie pour qualité et le temps.

UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD. DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.

A. M. HILL,
113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.
30avril—4m

LA MAISON DE MUSIQUE
La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an.dim.mar.ven

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagne
12 fév 92—1 an

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 aout—1 an dim

DENTISTES.
Dr CHARLES LANAUX,
DENTISTE,
No 196 rue Canal, près Remparts.
Etant de retour dans cette ville, offre à sa clientèle et au public en général ses services professionnels. Le tarif qui suit convaincra chacun de la grande réduction dans ses prix, sans condition. ce qui met son travail à la portée de tous:
Aurification à $2 00; amalgame $1 00; ciment 50c.; jeu de dents complet (en dentier) $10 00; une dent ou plus sur plaque, de $4 00 à $8 00; couronne en or massif à $10 00; extraction de dents avec l'usage de la cocaine, 50c.
N'employant pas d'assistant, le Dr Lanaux offre une garantie de 4 ans pour tout ouvrage exécuté par lui.
15mai—1an—DMaJ

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Odéon formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes sortes
le remorcer de leur art. sur de points artificiels.

C. LAZARD & CO.,
LIMITED,
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er Jan—Dim Mar Ven

L. Grunewald Co.
Limited.

127 RUE CANAL.
PIANOS NEUFS, $250 et au-dessus.
PIANOS AYANT PEU SERVI, $150 et au-dessus.
PIANOS DE SECONDE MAIN, $25 et au-dessus.
24janv—1an

Magasin du Bon Marché
61 RUE ROYALE 61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers
28 oct—1an et 4jan

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville 10 février 1893.
Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;
Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la Nouvelle-Orléans, offre une prime de $500 00, à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.
JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—